

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**relative à une demande de permis de construire
une centrale photovoltaïque au sol
au lieu-dit «Le Treillou» sur la commune des LECHES
déposée par la SAS VALECO
dont le siège social est situé 188 Rue Maurice Bédart - 34080 MONTPELLIER**

Par arrêté n° BE 2022-06-01 du 8 juin 2022, une enquête publique est organisée sur le projet susvisé, sur une durée de 33 jours pleins et consécutifs du **mercredi 6 juillet 2022 à 14 heures au lundi 8 août 2022 à 17 heures**.

Le siège de l'enquête est fixé à la mairie des LECHES (24400), le Bourg.

Le commissaire enquêteur désigné par le tribunal administratif de Bordeaux est Madame Anne HERMANN-LORRAIN, ingénieur chargée de mission au conseil départemental de la Gironde.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier d'enquête dans les conditions suivantes :

- sur support papier à la mairie des LECHES aux heures d'ouverture de la mairie soit les lundis et mercredis de 13h30 à 17h30 et les vendredis de 8h00 à 12h00. La mairie sera fermée le vendredi 15 juillet 2022.
- sur un poste informatique mis à disposition en accès libre à la mairie des LECHES aux horaires d'ouverture de la mairie.
- sur le site internet des services de l'État en Dordogne à l'adresse suivante www.dordogne.gouv.fr, rubrique Politiques publiques / Environnement : Eau, Biodiversité, Risques / Participation du public / Enquêtes publiques.

Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne sur sa demande et à ses frais, avant l'ouverture de l'enquête publique ou pendant celle-ci.

Les observations et propositions du public peuvent être adressées :

- par voie postale à la mairie des LECHES, siège de l'enquête, à l'attention de Mme la commissaire enquêtrice.

Les observations transmises par voie postale ainsi que les observations écrites reçues par la commissaire enquêtrice sont consultables au siège de l'enquête.

- par courrier électronique à l'adresse suivante : pref-ep-2022-les-leches@dordogne.gouv.fr

Les observations transmises par voie électronique sont consultables dans les meilleurs délais sur le site internet susmentionné.

La commissaire enquêtrice se tiendra à la disposition du public en mairie des LECHES pour recevoir ses observations écrites et orales les jours et horaires suivants :

Dates	Horaires
mercredi 6 juillet 2022	de 14h00 à 17h00
mercredi 13 juillet 2022	de 14h00 à 17h00
lundi 25 juillet 2022	de 14h00 à 17h00
vendredi 5 août 2022	de 9h00 à 12h00
lundi 8 août 2022	de 14h00 à 17h00

Le déroulement de l'enquête publique devra tenir compte de l'évolution de la situation sanitaire et des mesures barrières en vigueur. La commissaire enquêtrice ne recevra pas plus de 2 personnes simultanément.

Toute information technique peut être demandée auprès :

- de la Direction Départementale des Territoires - Service Urbanisme Habitat Construction - Pôle Urbanisme - cité administrative - 24024 PÉRIGUEUX CEDEX - tél : 05.53.45.56.00.
- de la société VALECO à Madame Maëlys MONJOIN, cheffe de projets photovoltaïques - tél : 06.71.15.25.13 email : maelysmonjoin@groupevaleco.com ou Monsieur Matthieu BIRBA, responsable régional projets photovoltaïques - Sud-Ouest - tél : 07 83 07 91 80 - email : matthieubirba@groupevaleco.com

A l'issue de cette procédure, la décision sera prise par le préfet de la Dordogne par un arrêté préfectoral de permis de construire ou de refus.